

Newsletter

Ce qu'il faut retenir de la semaine

Semaine du 18 novembre 2024

INSTITUTIONNEL



Echange avec la Secrétaire d'Etat à la Consommation

Le 19 novembre, Stéphane Antiglio, président de la CGF, Eric Dumont, vice-président et Isabelle Bernet-Denin, directrice générale ont rencontré Laurence Garnier, secrétaire d'État à la Consommation pour lui présenter le commerce de gros dans toute sa diversité, ses spécificités et ses enjeux clés.

Lors de ce RDV, la CGF a pu sensibiliser la ministre sur le besoin de stabilité et de visibilité souhaité par le secteur, notamment en maintenant et sanctuarisant les réglementations existantes, tout particulièrement le régime grossiste des négociations commerciales créé par la loi Egalim3. Un régime qui se justifie par les spécificités des relations commerciales dans le commerce de gros, basées sur la confiance et la pérennité avec les clients professionnels.

Le Président de la CGF a insisté sur le nécessaire maintien des règles d'un régime qui fonctionne et qui permet aux entreprises de gros de jouer leur rôle citoyen!

La Ministre s'est montrée particulièrement à l'écoute et intéressée par les enjeux du commerce de gros.

Une prochaine rencontre ministérielle est prévue avec Antoine Armand, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

CGF



Le Bureau exécutif de la CGF s'invite à la FND

Le Bureau exécutif de la Confédération s'est réuni ce matin même, sous la présidence de Stéphane Antiglio, au sein de la Fédération Nationale de la Décoration, dans des locaux remis à neuf et qui mettent à l'honneur les métiers de la décoration.

La matinée a débuté par une présentation de la FND, des enjeux du secteur et des dossiers d'actualité par son président d'honneur Philippe Joubeaux et la déléguée générale

Laurence Longevialle. 200 entreprises et 1400 points de vente (8000 salariés) adhèrent à la FND, soit 92% de la profession.

Laurent Mitais, Président de la commission transport et logistique de la CGF a ensuite dévoilé, avec Christian Rose, la proposition de feuille de route décarbonation pour le commerce de gros proposée par la commission. Les échanges ont été nourris et ont permis de préciser certains points notamment sur le positionnement du document.

La dernière partie de matinée a été dédiée à un point budgétaire, et un tour des dossiers d'actualité par le Président et Isabelle Bernet-Denin.

Le Bureau exécutif se réunira les 9 et 10 janvier prochains pour un séminaire destiné à tracer la feuille de route de la Confédération pour les 3 années à venir.

TRANSPORT & LOGISTIQUE



Les acteurs du transport et de la logistique réunis pour leur 3ème Journée Filière

Le 21 novembre, la CGF a eu le plaisir de participer à la 3e journée de la filière logistique et transport de marchandises, organisée par France Logistique, sous la présidence Anne-Marie Idrac, à Paris.

Pour rappel, la CGF est membre fondateur de France Logistique avec TLF, AUTF, OTRE et AFILOG.

Les participants ont pu profiter d'échanges fructueux entre acteurs privés et publics sur les défis actuels et les solutions à apporter pour soutenir cette filière stratégique - notamment en présence de François Durovray, ministre délégué chargé des transports, Olga Givernet, ministre déléguée chargée de l'énergie, et Thomas Courbe, directeur général des entreprises au ministère de l'économie et des finances.

Le Gouvernement a ainsi présenté sa feuille de route logistique et transport de marchandises 2025-2026, définissant les actions prioritaires pour assurer la compétitivité, la souveraineté, la résilience et la transition écologique de la filière.

A noter notamment l'intervention d'Alexandre Saubot, Président de France Industrie qui a rappelé les liens étroits entre Industrie et logistique et les enjeux et chantiers à mener de front collectivement, tant sur le foncier logistique que sur la décarbonation de la chaîne logistique.

Dans un contexte économique difficile, où les indicateurs économiques de la filière sont en recul, la CGF souligne l'importance de mesures soutenant la compétitivité des entreprises françaises, notamment face aux risques de délocalisation logistique. Il est essentiel de préserver l'emploi dans le secteur et de lutter contre les mesures fiscales qui pourraient nuire à la compétitivité des entreprises nationales.

Cette journée a renforcé l'engagement de la CGF et plus globalement du commerce de gros à soutenir, collectivement, une filière logistique et transport performante et résiliente, au service de l'économie et de l'écologie.

Retrouvez via le lien ci-dessous le communiqué de presse publié par France Logistique et dans lequel les acteurs de la filière rappellent leur attachement à la complémentarité des modes de transport, qu'ils soient routiers, ferroviaires ou fluviaux.

communiqué de presse France Logistique



Verdissement des flottes de véhicules : ne pas confondre vitesse et précipitation

L'audition de la CGF le 7 novembre par la Mission flash de l'Assemblée nationale sur le verdissement des flottes de véhicules des entreprises n'avait pu que survoler le dossier. La CGF vient de finaliser une contribution plus aboutie qui met en avant le manque de maturité et le coût de l'écosystème de l'électromobilité comme principales causes des difficultés rencontrées par les entreprises à verdir leur parc de véhicules légers et utilitaires légers. Le constat est que l'offre, dans ses dimensions véhicules et moyens d'avitaillement, n'est globalement pas encore adaptée à la demande et aux usages et que le marché n'est pas en capacité d'absorber les coûts de la transition énergétique qui ne doit bouder aucune énergie.

La CGF considère que cette situation appelle à ne pas renforcer l'actuelle trajectoire de verdissement, ni à l'assortir de sanctions. Au-delà de dresser un constat, la CGF formule 10 propositions pour améliorer le dispositif actuel.

Plus d'information prochainement.



Ombrières sur les parkings poids lourds : confirmation du moratoire au plus tard jusqu'en 2028

La CGF s'était particulièrement investie dans la concertation qu'avait organisée la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature sur le projet de décret précisant les modalités d'application de l'obligation pesant sur les parcs de stationnement extérieurs d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés d'être équipés en ombrières sur au moins la moitié de leur surface. Pour des raisons purement pratiques et opérationnelles sa demande principale était d'exclure de la définition de la superficie d'un parc de stationnement les surfaces des voies et cheminements de circulation accueillant des poids lourds.

Le décret qui a été publié le 15 novembre n' a pas repris cette demande mais prévoit néanmoins un moratoire pour les parcs où stationnent des véhicules lourds de plus de 3,5 tonnes qui durera jusqu'à la publication d'un arrêté approuvant les prescriptions techniques de sécurité à mettre en œuvre pour rendre l'équipement en ombrière compatible avec la présence d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques. Le décret prévoit que cet arrêté devra intervenir au plus tard le 30 juin 2026 et fixer une période de mise en conformité ne pouvant excéder deux ans et prenant fin au plus tard le 1er janvier 2028. À défaut de publication de cet arrêté, la période d'exonération prend fin au 1er janvier 2028.



La démarche Lujop une nouvelle fois saluée par la préfecture de police de Paris

La CGF était conviée le 18 novembre à la cérémonie organisée par Laurent Nunez, Préfet de Police de Paris, à l'occasion du départ du Préfet Serge Boulanger, secrétaire général de la zone de défense de Paris, qui a été nommé préfet du département de la Vienne. Dans leurs discours respectifs qui ont été largement consacrés à l'expérience qu'ils ont partagée depuis leur prise de fonction au printemps 2022 en vue d'assurer la sécurité pendant les JOP 2024, Laurent Nunez et Serge Boulanger ont notamment salué la qualité des relations qu'ils ont entretenues avec les représentants des acteurs de la logistique dont le professionnalisme a concouru à la réussite collective de cet évènement international.

La CGF qui a étroitement été associée aux côtés de Serge Boulanger à la co-construction du dispositif qui a permis le maintien des activités de livraison pendant les Jeux de Paris, présente au futur préfet de la Vienne ses félicitations pour la promotion dont il vient de bénéficier.



Concertation public/privé sur les modalités d'accès dans la ZTL de Paris

Conformément à ce que prévoit l'arrêté du 21 octobre créant la ZTL sur les 4 premiers arrondissements de la capitale , la ville de Paris et la Préfecture de Police de Paris ont organisé le 20 novembre une réunion avec les représentants de la logistique pour déterminer les modalités d'accès au périmètre et se projeter au printemps prochain quand la phase pédagogique prendra fin. La CGF faisait partie de la délégation du Gatmarif qui portait la voix des professionnels de la logistique (transporteurs et grossistes). Elle y a notamment défendu la nécessité pour la ville de Paris de déployer les moyens pour mesurer les impacts de la ZTL en termes de pollution et de trafic automobile et d'en partager les résultats dans le cadre d'un Comité de suivi dont elle a demandé la création .

S'agissant des modalités permettant de justifier la présence d'un véhicule dans la ZTL, la CGF a précisé que la question concernait les entreprises du commerce de gros pour les véhicules de livraison mais également pour les véhicules légers des collaborateurs commerciaux itinérants. Elle a plaidé en faveur de modalités d'accès qui soient simples sur le plan opérationnel et juridiquement sécurisées.

Aucun arbitrage n'a été rendu et les discussions doivent se poursuivre.



"Paris pour l'emploi" : les entreprises du commerce de gros recrutent !

L'équipe CGF était présente aux côtés des fédérations Coedis, Navsa et Fedalis et de professionnels grossistes lors du salon "Paris pour l'emploi" les 21 et 22 novembre, place de la Concorde à Paris.

Avec plus de 20 000 candidats-visiteurs en recherche d'un emploi, d'une alternance, d'une mobilité professionnelle, "Paris pour l'emploi" est le principal salon de recrutement français!

Les entreprises Sysco, IDK, Socoda, Rexel, Café Caron, TopSec, Selecta, Maison Lyovel, Algorel, Sonepar ont pu présenter leurs métiers et échanger avec de nombreux candidats.





Lancement de la Semaine Ecole-Entreprise au Medef La CGF était présente le 20 novembre à la réunion de lancement de la Semaine Ecole-Entreprise co-organisée par le Mouvement des Entreprises de France (Medef) et par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, avec le soutien de la Direction générale des Entreprises (DGE). La Semaine Ecole-Entreprise a pour objet de développer et valoriser les passerelles entre le monde éducatif et le monde professionnel. Cet évènement a été l'occasion pour le MEDEF de restituer les résultats de l'étude MEDEF/Collectif Orientation « Immersions en entreprise : une école des compétences humaines »

Pour cette 25ème édition, qui se tiendra du lundi 18 au vendredi 22 novembre 2024, le thème retenu est « Coopération école-entreprise : l'innovation en action ! » La Semaine Ecole-Entreprise en chiffres :

- 1000 actions organisées ;
- 20 0000 élèves ;
- 19 000 enseignants sensibilisés;
- 600 établissements scolaires impliqués ;
- Plus de 10000 entreprises engagées.

voir l'Etude Medef/Collectif Orientation



La CGF a participé à un séminaire organisé par AKTO le 21 novembre dédié à la découverte des missions et obligations d'un Organisme de certification et à la présentation de l'offre de service d'AKTO à ses branches. A cette occasion, la CGF, dans le cadre d'une table ronde, a eu l'opportunité de valoriser la démarche de certification mise en place au sein de la branche des commerces de gros depuis 2007 et d'évoquer le rôle de la CGF en sa qualité d'Organisme Certificateur des CQP de la branche et plus particulièrement de ceux enregistrés aux RNCP (CQP commercial itinérant clientèle professionnelle, CQP Manager d'équipe commercial).

ENVIRONNEMENT



Une matinée dédiée à la CSRD le 13 décembre pour les adhérents CGF

La CGF organise une matinée dédiée à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) le vendredi 13 décembre prochain.

Animée par Me Johanna Peltzman du Cabinet Osborne & Clarke, cette matinée sera organisée en 2 temps forts :

- 1/ Contexte et objectifs de la directive
- 2 / Analyse des enjeux pour les entreprises du commerce de gros

Plus d'infos : n.fussler@cgf-grossistes.fr

PARTENAIRES



OCIRP : Dialogue & Solidarité : un soutien bienveillant pour traverser le deuil du conjoint

Dialogue & Solidarité accompagne les veuves et veufs dans leur deuil, en offrant un soutien adapté à chaque situation. Composées de psychologues et de bénévoles formés, les équipes de l'OCIRP assurent une écoute bienveillante et respectueuse. Les groupes de parole, animés dans un cadre neutre et convivial, permettent à chacun d'exprimer son chagrin à son rythme, que ce soit par des mots, des pleurs ou un silence. Les services gratuits, confidentiels et ouverts à tous visent à briser l'isolement. L'OCIRP sensibilise également les professionnels de l'action sociale et de la santé pour mieux prévenir les risques liés au deuil.





Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2024 en format mixte (présentiel/ distanciel)

Mardi 26 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044

Rendez-vous sur le site de CGF Campus

L'agenda CGF

Commission sociale CCN 3044 du commerce de gros

Paris (75)

Le 26.11.2024

Formation CGF Campus CCN 3044 du commerce de gros

Paris (75)

Le 26.11.2024

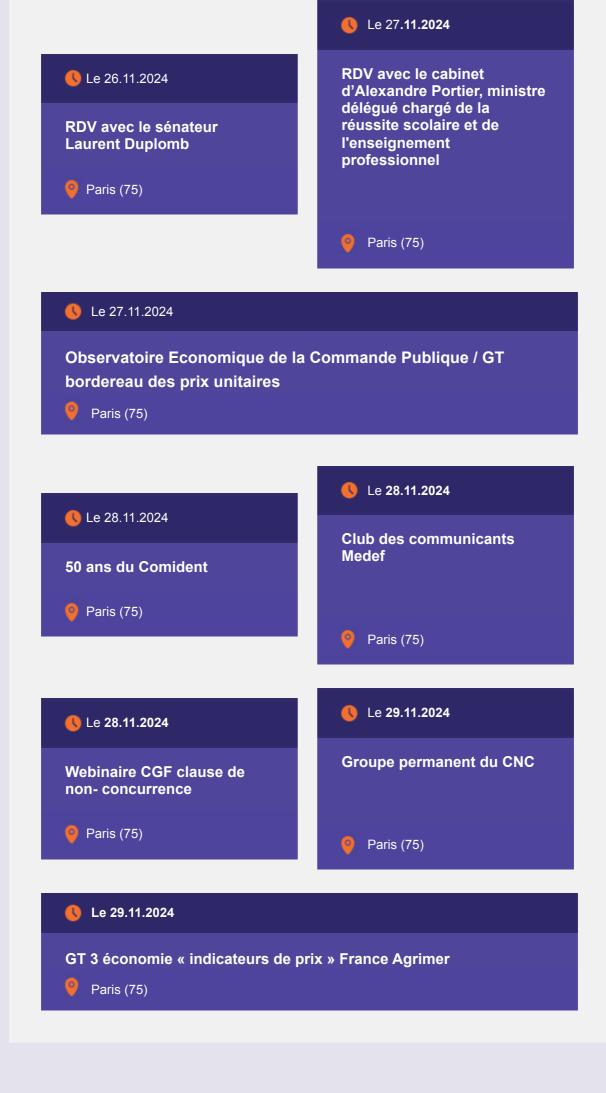
Comité concurrence Medef

Paris (75)

Le 26.11.2024

Assembléé permanente
Medef

Paris (75)



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux









Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.